



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

VILLARS HOLDING SA

Mercredi 12 mai 2021 à 11h00
Exceptionnellement à huis clos au siège de la société

INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LE CORONAVIRUS

Chère actionnaire, cher actionnaire,

Étant donné la pandémie actuelle de coronavirus, le Conseil d'administration a décidé, avec regret, de tenir l'Assemblée générale de cette année sans la présence physique des actionnaires conformément à l'«Ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus». Le Conseil d'administration estime que cette mesure est le moyen le plus efficace de protéger la santé de ses actionnaires et de ses employés. L'Assemblée générale se tiendra **cette année aussi sous sa forme statutaire uniquement en présence du Conseil d'administration, de l'organe de révision et du représentant indépendant.**

Les actionnaires sont invités **à donner procuration et à transmettre leurs instructions de vote au représentant indépendant, Me Nicolas Passaplan**, au moyen du formulaire et de l'enveloppe ci-joints ou par voie électronique.

DROITS DE VOTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les actionnaires inscrits au registre à la date du 21 avril 2021 reçoivent ci-joint le formulaire d'instruction au moyen duquel ils pourront donner procuration et leurs instructions de vote au représentant indépendant, Me Nicolas Passaplan. En renvoyant ce formulaire avant le 6 mai 2021, les actionnaires faciliteront les préparatifs en vue de l'Assemblée générale.

Aucun transfert d'actions ne sera enregistré au registre des actionnaires de la société du 21 avril au 12 mai 2021. Les actionnaires qui ont vendu leurs actions avant l'Assemblée générale n'ont plus le droit de vote.

DOCUMENTATION

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 mai 2020, ainsi que les bilans, les comptes de résultat, les rapports de gestion et de l'organe de révision sont déposés au siège social du groupe, où les actionnaires peuvent en prendre connaissance dès le 21 avril 2021. Ces documents sont également disponibles sur notre site internet www.villarsholding.ch.

Le rapport de gestion 2020 et le formulaire d'instruction sont joints à la présente information aux actionnaires.

Veuillez trouver l'ordre du jour au verso de cette page.

Au nom du Conseil d'administration, nous vous remercions pour votre compréhension. En espérant pouvoir vous revoir l'année prochaine à l'occasion de notre Assemblée générale, nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

Givisiez, le 21 avril 2021

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
VILLARS HOLDING SA

LE PRÉSIDENT
ANDREAS GIESBRECHT



Ordre du jour

1. RAPPORT DE GESTION, COMPTES ANNUELS DE VILLARS HOLDING SA ET COMPTES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE 2020 AINSI QUE RAPPORTS DE L'ORGANE DE RÉVISION

Proposition du Conseil d'administration : approbation du rapport de gestion et des comptes 2020.

2. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION POUR L'EXERCICE 2020

Proposition du Conseil d'administration :

a) accepter la rémunération totale du Conseil d'administration de CHF 147'676

b) accepter la rémunération totale du Comité de direction de CHF 631'645

Voir les informations détaillées sous «Rapport de Rémunération» dans le rapport de gestion 2020, pages 24 à 26.

3. DÉCHARGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Proposition du Conseil d'administration : décharge aux membres du Conseil.

4. AFFECTATION DU BÉNÉFICE DISPONIBLE

Proposition du Conseil d'administration : report du résultat au bilan à compte nouveau comme suit:

Bénéfice reporté	CHF	58'274'534
Résultat de l'exercice 2020	CHF	-480'483
Report à compte nouveau	CHF	57'794'051

5. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (LES ÉLECTIONS SE FONT INDIVIDUELLEMENT)

Proposition du Conseil d'administration : réélections de MM. Andreas Giesbrecht (et sa réélection comme Président au cours du même vote), Nicolas Rouge, Jacques Stephan, Pascal Blanquet et Bertrand Raemy pour la durée statutaire d'une année.

6. ÉLECTIONS AU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION (LES ÉLECTIONS SE FONT INDIVIDUELLEMENT)

Proposition du Conseil d'administration : réélections de MM. Nicolas Rouge et Pascal Blanquet pour la durée statutaire d'une année.

7. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT INDÉPENDANT

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Me Nicolas Passaplan pour la durée statutaire d'une année.

8. ÉLECTION DE L'ORGANE DE RÉVISION ET DU RÉVISEUR DES COMPTES DU GROUPE

Proposition du Conseil d'administration : réélection de KPMG SA, Lausanne, pour 2021.